



ATTAC SAVOIE

L'OMC

document d'information de l'association pour la taxation des transactions et l'aide aux citoyens

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

LA CONSTITUTION DE L'OMC

L'OMC (organisation mondiale du commerce) est une institution intergouvernementale de 140 membres, née à Marrakech le 1er janvier 1995. Son mandat consiste à poursuivre ce que le Gatt (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), avait commencé à entreprendre: la libéralisation des échanges par la mise en œuvre d'accords multilatéraux.

Les ministres du commerce se retrouvent dans des conférences: Singapour (décembre 1996), Genève (mai 1998) et Seattle décembre 1999. Cette troisième réunion lance la prochaine série de négociations commerciales mondiales ("round") qui démarre début 2000. L'organisation et de la gestion du programme de travail vont être décidées, notamment dans des secteurs comme l'agriculture, la propriété intellectuelle et les services. Bref, toutes les activités humaines seront concernées par cet ordre du jour !

La mise en œuvre des accords repose sur des règles qui visent à...déréglementer pour imposer le "libre" échange.

LES REGLES DE L'OMC

Trois règles essentielles. D'abord, il n'y a pas de nation plus favorisée: les pays membres doivent appliquer le même traitement à l'ensemble de leurs partenaires commerciaux. Si une faveur spéciale est accordée à un partenaire, les autres membres doivent en bénéficier. Ceci, par exemple, rend caduque la convention de Lomé qui engage l'Union européenne à exempter de droits de douane les produits importés des pays de la zone ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

Par ailleurs, pas de traitement national: les produits importés doivent être traités de la même façon que ceux fabriqués localement. Ce principe ne concerne que l'étape de mise en marché, peu importe le processus de fabrication. Le travail des enfants est ainsi implicitement admis. Comme quoi, les pays qui ont des exigences éthiques ou des normes sociales, écologiques sont en concurrence avec ceux qui n'en pratiquent pas. Avec ce type de comptabilité, aucun pays n'a intérêt à inclure dans le prix de son bien la valeur de la biodiversité, de la multifonctionnalité, de l'équité sociale, etc.

Et enfin, dernière règle: l'organe de règlement des différends (ORD) s'applique à tous les accords. A la différence du Gatt où il fallait l'accord de tous (et notamment du sanctionné), pour appliquer la sanction, à l'OMC, le consensus est nécessaire... pour ne pas l'asséner !

Totalement autonome de l'Organisation des Nations Unies, l'OMC, basée à Genève, est en réalité un organisme supranational, n'ayant de compte à rendre à aucun parlement. Sans appareil législatif, il établit des jurisprudences au jour le jour et navigue dans un no man's land juridique.

Les sujets les plus sensibles sont traités au cours de réunions informelles. Les pays du Sud n'ont, pour la plupart, pas les moyens de suivre l'intégralité des travaux de chaque comité de l'OMC. En fait, c'est le "Quad" (Etats-Unis, Canada, Union européenne et Japon) qui fixe le contenu et le calendrier des négociations. Les décisions sont prises au consensus.

COMMENT FONCTIONNE L'OMC ?

L'organe d'évaluation des politiques commerciales se compose de l'organisation elle-même, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Dans ses institutions, les votes sont exprimés au prorata des contributions financières des pays membres: un dollar vaut une voix.

Peu à peu, les prérogatives des Etats se transfèrent à ces bureaucraties internationales, qui elles-mêmes sont soumises aux pressions des entreprises transnationales et des spéculateurs financiers. En effet, les technocrates du Conseil général, qui gèrent les affaires courantes, sont encadrés par les émissaires des acteurs économiques les plus puissants. Dans sa brochure de présentation, la Chambre de commerce international se targue "d'exercer une influence sans égale sur les négociations de l'OMC".

Les sujets les plus sensibles sont traités dans le cadre des réunions "informelles". Les pays du Sud n'y sont même pas conviés. Tout au plus quelques-uns d'entre eux sont-ils arbitrairement sélectionnés pour donner un simulacre de représentation aux pays en développement. C'est en réalité la "Quad" qui fixe à la fois le contenu et le calendrier des négociations. Les technocrates "ambassadeurs" à l'OMC sont mandatés par les ministres des finances et du commerce extérieur de leurs pays respectifs qui se gardent bien de consulter les populations et leurs représentants !

Quant aux pays européens, comment honorerait-ils les nouvelles promesses de transparence et la prise en compte des intérêts des pays du Sud ? Lionel Jospin l'avait bien précisé : c'est le commissaire au commerce extérieur qui négocie au nom des Quinze de l'Union Européenne.

EN FRANCE

En France, la ratification de l'OMC fut adoptée en 1994. Pressés par Edouard Balladur, Premier ministre de François Mitterrand et leur Ministre de l'économie et des finances, Alain Juppé, les députés ne reçurent le document de 550 pages dactylographiées qu'une semaine avant le vote de l'accord final instituant l'OMC ! Les parlementaires n'ont tout simplement pas lu les nouvelles tables des lois du commerce international auxquelles leurs votes allaient nous soumettre.

L'OMC AMPLIFIE LES INEGALITES...

Répartition ? Confiscation !

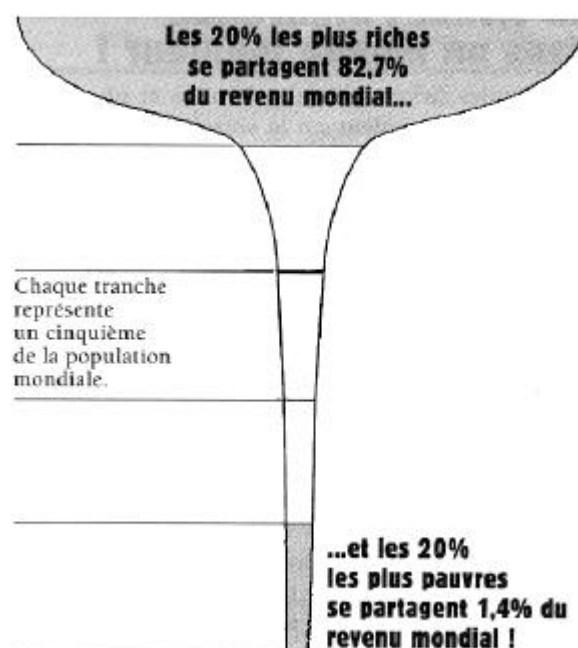
En 1960 les 20 % de la population mondiale des pays les plus riches disposent d'un revenu 30 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres. En 1995, ce revenu était 82 fois supérieur.

La fortune des 3 personnes les plus riches du monde dépasse le PIB cumulé des 48 pays les plus pauvres tandis que 3 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour.

4% de la richesse cumulée des 225 plus grosses fortunes seraient nécessaires pour donner à toute la population des pays en développement de quoi satisfaire les besoins essentiels : nourriture, eau potable, infrastructures sanitaires, éducation, santé...

2 milliards de personnes dans le monde souffrent d'anémie, dont 0,4% sont dans les pays industrialisés. Le nombre de personnes sous alimentées a plus que doublé en vingt ans, passant de 103 millions en 1970 à 215 millions en 1990.

Sources: PNUD 1998



« Nous voulons abolir le droit des Nations à imposer des normes de santé et de sécurité plus strictes que des normes internationales uniformes minimum »

Carla Hills, négociatrice américaine au GATT

QUELQUES ABREVIATIONS

ALENA : (en Anglais : NAFTA) Accord de libre échange nord-américain, entre les Etats-Unies, le Canada et le Mexique, signé le 1er janvier 1994.

ACP : Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique compris dans les Conventions de Lomé.

APEC : Asian Pacific Economic Conference, regroupe en conférence annuelle les dirigeants politiques de 18 pays de l'Asie Pacifique, officiellement pour réduire leurs barrières douanières. Créé en novembre 1989, l'APEC, comme le GATT, est en réalité un processus de restructuration globale vers la libéralisation totale des marchés dans cette zone.

Banque Mondiale : La BM ou Banque internationale pour la reconstruction (BIRD) est créée en 1944 en même temps que le FMI pour financer la reconstruction de l'Europe après guerre (Plan Marshall). Siégeant à Washington, comme le FMI, la BIRD a depuis réorienté son action vers « l'aide au tiers monde » et recueille les fonds sur les marchés internationaux. Son Association internationale de développement fournit des prêts préférentiels aux pays « émergents » avec la souscription des pays membres, des subventions de la BIRD et des fonds privés. Les suffrages des pays membres y sont proportionnels aux montants des contributions respectives.

BRI : La Banque des règlements internationaux (BRI) est créée en 1930 dans le cadre du Plan Young pour l'étalement du paiement de la dette de guerre allemande. C'est le second pilier du système monétaire international. Siégeant à Bâle (Suisse), la BRI a pour objet de favoriser la coopération des banques centrales et de fournir des facilités additionnelles pour les opérations financières internationales.

OCDE : Organisation pour la coopération et le développement économique: études et prospectives sur les questions économiques qui rassemble les 29 pays les plus industrialisés

"Ce que mesure aujourd'hui la croissance du PNB, c'est le rythme auquel les « économiquement forts » s'approprient les ressources des « économiquement faibles » " Vandana Shiva Third World Network

Club de Paris : Organe de surveillance des politiques économiques, le Club de Paris réunit les ministres des finances et les directeurs des Banques Centrales des pays créanciers. Son rôle est le rééchelonnement des dettes anciennes des pays du Tiers Monde. Les pays débiteurs signent des accords bilatéraux avec leurs créanciers. Les hauts personnages de la finance mondiale qui la composent se retrouvent dans de nombreuses autres occasions : G 7, Davos, conférences de l'OCDE et de l'OMC.

DREE : Direction des Relations Economiques Extérieures du Ministère des finances français chargé de tout les "dossiers" des accords de commerce international.

FMI : Fond Monétaire International. Frère jumeau de la Banque Mondiale, le FMI doit assurer la stabilité monétaire et fournir des « prêts relais » aux pays ayant des difficultés de balance de paiement à court terme et débiteurs auprès des banques centrales. Ces prêts sont assortis de PAS (plans d'ajustement structurel), prescrits aux pays endettés. Pour garantir le service de la dette, les PAS imposent principalement la réduction des dépenses publiques (santé, éducation...), la baisse des salaires, la dévaluation, les privatisations et l'ouverture du marché.

OPERATIONS DE "Dégraissage"

BIC délocalise ses sites européens: 280 licenciements.
SHELL restructure: 4000 suppressions d'emplois et espoir de porter le taux de retour sur investissement des actionnaires à 14% au lieu de 9,2% aujourd'hui.
Johnson & Johnson veut améliorer la productivité et l'efficacité: 4100 licenciements alors que le chiffre d'affaires a augmenté en 1998 de 2% et le bénéfice par action de 11%.
EXXON rachète MOBIL pour donner naissance au plus important groupe industriel du monde : 9000 licenciements.
BOEING: pour cause de conjoncture et pour mieux satisfaire ses actionnaires la firme américaine décide de « réduire la voilure »: 48000 licenciements !
CACHAREL bénéficie de subventions pour la restructuration du secteur textile et du plan Robien pour la réduction du temps de travail... Et dépense des millions de Frs dans le déplacement de son siège social et pour l'achat d'une boutique de luxe à Paris. Fin 1998, Jean Bousquet, ancien maire de Nîmes et PDG de CACHAREL ferme l'usine en prétextant que «cette unité de production présente des prix de revient proches du double de ceux des ateliers italiens. »
TOTAL annonce le 25 mai 2000 un bénéfice de 23 milliards de francs pour 1999...
et simultanément la suppression de : 1313 postes

LES LOBBIES DES TRANSNATIONALES

CCE : Le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France déclare le 30 septembre 1993: « L'Uruguay Round est une étape dans la construction d'un monde où le commerce international apportera, comme il l'a fait dans le passé, sa contribution à la prospérité générale ».

CCI : Chambre de commerce international dont le siège est à Paris. Extraits de la plaquette 599 de la CCI publiée en 1998 (en italique): L'ONU et la CCI se sont mis d'accord pour former un partenariat dans le but d'assurer la contribution des entreprises au processus de décision économique de l'ONU et de développer le secteur privé dans les pays les moins avancés. La CCI a renforcé sa relation privilégiée avec les représentants des gouvernements au sein de l'OMC en pérennisant ses réunions annuelles avec les ambassadeurs.

Les entreprises demandent à ce que les gouvernements appliquent l'intégralité des accords scellés par l'OMC (...) qu'ils respectent les décisions rendues dans le cadre du système multilatéral renforcé de règlement des différends, dont le succès est essentiel pour la crédibilité de l'organisation.

Le CCI souhaite que l'OMC ouvre des négociations pour un cadre réellement mondial des règles et de discipline touchant à l'IDE, fondé sur les principes de la nation la plus favorisée et du traitement national.

Lors d'une réunion entre les dirigeants de la CCI et les principaux ambassadeurs auprès de l'OMC, la CCI veut renforcer sa collaboration (...) à tous les niveaux et notamment:

- en intervenant à l'occasion de congrès sur (...) l'environnement et le développement durable;
- en communiquant à l'OMC l'avis des entreprises sur l'application de l'accord relatif aux droits de propriété intellectuelle touchant au commerce; (...)
- en déléguant des intervenants aux réunions de l'OMC sur la facilitation du commerce, afin de faire connaître les priorités des entreprises en la matière.

TABD : Le Transatlantic Business Dialogue, crée en 1995, est une initiative conjointe de la Commission Européenne et du Ministère américain du commerce. Organe consultatif, comprenant les PDG de plus de 100 grandes sociétés de la triade (US, Europe, Japon), il consiste en une force de proposition politique. Pour accélérer les négociations du Nouveau Partenariat Economique Transnational, le TABD s'est réuni en novembre 1998 pour formuler ses propositions pratiques pour la mise en œuvre de l'« arrangement ».

TREI : La Table Ronde Européenne des Industriels rassemble les PDG des 45 premières firmes européennes. Groupe le plus influent d'Europe, il s'est donné pour mission "d'accompagner" la Commission européenne dans l'élaboration de sa politique commerciale. Chacun des membres jouissant d'une influence certaine dans son pays, la TREI a pu se féliciter de voir presque toutes ses propositions reprises dans le traité de Maastricht.

UNICE : l'Union des industriels et des employeurs européens est une fédération de patrons. Contrairement à la TREI qui préfère agir dans l'ombre, c'est un lobby très présent et reconnu à Bruxelles. Soucieux de compétitivité, il s'active pour que les revendications syndicales ne se transforment pas en législations ! "Il y a d'innombrables occasions où nous avons pu, soit infléchir, soit faire annuler des directives en projet" se flatte l'UNICE.

EuropaBio est né à l'automne 1996 de la fusion de deux fédérations européennes des industries biotechnologiques. Elle s'est donnée pour mission de "faire avancer un cadre législatif et réglementaire dans lequel les industries biotechnologiques européennes pourront prospérer".

Vous pouvez soutenir et adhérer à :
ATTAC Savoie

84 rue de la Féclaz 73000 Chambéry
tel 04 79 68 89 26 ou 04 79 89 00 41
email : savoie@attac.org
<http://www.local.attac.org/savoie>